

Information - Ouverture des inscriptions aux transports scolaires

1 message

Région Bourgogne-Franche-Comté <transports71@bourgognefranche-comte.fr>

À : lycee@saintcharles71.fr



Madame la Directrice d'Ecole, Monsieur le Directeur d'Ecole,
Madame la Cheffe d'Etablissement, Monsieur le Chef d'Etablissement,

La Région Bourgogne-Franche-Comté* vous informe que le site d'inscription aux transports scolaires pour l'année 2026/2027 ouvrira le **8 juin 2026**.

Que ce soit pour une première demande ou un renouvellement, les familles qui souhaitent que leur(s) enfant(s) emprunte(nt) les transports scolaires ont l'obligation de procéder à leur(s) inscription(s).

Afin de faciliter l'accès aux transports scolaires dès la rentrée de septembre, il est conseillé de s'inscrire avant le **10 juillet 2026**.

Au-delà de cette date, les inscriptions restent néanmoins possibles.

L'ensemble des informations relatives à la procédure d'inscription est disponible [ici](#) ou sur le site internet de la Région :

Site internet de la Région

RAPPEL !

Pour les élèves circulant sur le réseau CAR Mobigo, la carte de transport scolaire est à conserver plusieurs années et sera renouvelée à chaque changement de cycle scolaire (maternelle, élémentaire, collège et lycée). Elle sera réactivée d'une année sur l'autre, à distance, dès que la réinscription sera réalisée et instruite. À chaque montée dans le car, l'élève doit présenter sa carte au conducteur et devant le valideur.